Claude Ameline

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1660.   Sorti :

Né à Paris, le 1633.

Mort à Paris, le 23 septembre 1708.

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet
prêtre de l'Oratoire
Archiviste.

Voir = Batterel : t. III, p. 258-262 notice.

Bougerel : t. I, p. 479.

Adry : t. I. p. 24.32 = t. VI p. 17 et 190.

Cloyseault : Vies : t I, p. 179 notice

t. III. p. 172

Bonardi, p. 35

Pérennès : Dictionnaire de bibliogr. catholique, 4 vol in 4, t. II. p. 166.

Barbier : No 18032.

Desmolets : Mémoires

Joly : traité des écoles épiscopales, p. 592.

Arnauld : Lettres. 7e volume, année 1694.

Dupin : table des auteurs du 17e siècle, p. 27.26.

Niceron : Mémoires : t. 36. Hist. de sa vie et de ses ouvrages. Paris. 1736. in 12 p. 81-83

Article Molien — Dictionnaire de spiritualité. Paris, Beauchesne, 1935. fasc. II. p. 471 (Molien)

Bayle : République des lettres. janvier 1685. p. 115.

Vacant et Mangenot : article C. Toussaint — Dictionnaire de théologie catholique, t. I, col 1041 et 1042. Paris. 1903, in 4

Article Ingold — Dictionnaire d'histoire et géog. cathol. t. II, col. 1180. Paris 1912

Moréri : Dictionnaire. Suppl. de 1732 et 1749.

Michaud : Biog. universelle, 1811 t. II. p. 35. article tabaraud

Hoefer : Nouv. biog. générale. Paris, Didot. 1855 t. 11 col 350.

Dictionnaire de Soissons. Suppl. p. 17.

Vie de Nicole, N. 29

Chaudon et Delandine : Dict. historique, Paris, Ménard, 1821. t. I. p. 406.

Balteau et Barroux : Dict. de biographie française. Paris. Letouzey. 1936. t. II col 586-587.

Le Père Cl. Ameline

Archives Nationales M. 758 Papiers du P. Léonard carton 758

M. Ameline, grand archidiacre de Paris.

Ayant été choisi par la compagnie de ceux qui sont proposés pour la révision des livres d'Eglise à l'usage du diocèse de Paris, pour composer un cérémonial. Ayant composé la partie qui regarde la célébration des saints mystères, il pria, sur la fin de sept. 1698, qu'on jetât les yeux sur les autres pour continuer ce travail. M. de Noailles, archevêque de Paris, en chargea M. Vivan, curé de St Leu et St Gilles à Paris

Il est de Paris, fils d'un procureur, neveu du côté de sa mère de M Chendrin, chantre de N.D. de Paris, qui lui résigna la chantrerie et ~~sa prébende~~ à un neveu paternel sa prébende.

Il a été avocat, puis père de l'Oratoire où il fut peu de temps. Il est sorti, étant chantre.

Et comme il n'avait point de canonicat, il permuta avec M. Joly, qui lui donna l'archidiaconé et un canonicat

Il sait fort bien la philosophie de Descartes. Il a publié un petit livre sans y mettre son nom intitulé : Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements

Il sait bien les rites ; la doctrine de St Augustin fort bien – l'histoire ecclésiastique. Il peut avoir, en 1698, 60 ans.

Batterel : Livre III, p. 258-263.

XXIV. — Le Père Claude Ameline.

Entré en 1660, sorti en 1665, mort en 1706.

Claude Ameline, parisien, fils d'un procureur au Châtelet et de dame Anne Thevenin, fut reçu dans la maison de l'Institution de Paris le 29 avril 1660, âgé de 25 ans et ayant déjà exercé la charge d'avocat (1).

« *C'était un esprit mur, grave et solide.* » Il se lia, pendant le séjour qu'il fit dans l'Oratoire, d'une affection particulière au Père Malebranche. Ils avaient fait en même temps leur Institution. Ils furent aussi étudier ensemble leur théologie à Saumur ; et à l'exemple de notre fameux philosophe, il tourna comme lui ses études du côté de la Métaphysique, quoiqu'il ne se trouvât pas toujours de son sentiment (2).

Au mois de septembre 1663, il eut ordre de se disposer à recevoir la prêtrise (3). Il ne se proposait que de vivre en bon prêtre de l'Oratoire, uniquement partagé entre la prière et l'étude, lorsqu'en 1665, le 27 décembre, il fut nommé, par la résignation de son oncle Claude Thevenin, presque contre sa volonté, à la Chantrerie de l'Eglise de Paris (4). Car il avait formé le dessin de pas quitter son état, comme on aurait aussi fort souhaité de l'y pouvoir retenir, y étant déjà fort considéré. N'en pouvant plus porter le collet, il n'en conserva que plus soigneusement l'esprit et les mœurs ; et c'est pour cela qu'il permuta bientôt

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*

(2) P. Desmolets, *Mémoires.*

(3) *Registre du Conseil.*

(4) *Mémoire imprimé en 1693 contre la Pénitencerie du P. Thorentier.*

sa dignité de chantre avec M. l'abbé Joly (1) pour celle de grand archidiacre et chanoine de la même Eglise (2), parce que la 1re ne répondait pas assez à son zèle, n'y ayant autre chose à faire que d'officier certaines grandes fêtes et de présider en l'absence du doyen, au lieu que son archidiaconé lui donnait inspection et droit de visite sur une partie des curés du Diocèse.

Je connais de lui les deux ouvrages suivants :

Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements, en cinq parties. Paris, Desprez, 1684, in-12.

Bayle, dans sa *République des Lettres*, au mois de janvier 1685, tomba dans une erreur au sujet de cet anonyme, qui fait honneur à M. Ameline. « *On croit*, disait-il, *que c'est ici un ouvrage de M. Nicole. La morale en est fort belle ; mais le 1er livre ne pourra servir qu'à peu de gens, parce qu'il est fort abstrait. En récompense, les grands philosophes s'en accommoderont mieux*. M. Nicole, continue-t-il, *est le véritable antipode du P. Lemoine. Celui-ci faisait des livres de la dévotion aisée, mais l'autre la fait difficile en deux façons : 1° à cause de la sévérité de ses maximes, 2° à cause de la sublimité de ses pensées.* » Bayle reconnut son erreur au mois d'avril suivant.

« *C'est ici un Traité des principales maladies du cœur de l'homme. On y examine les passions en philosophe moral et chrétien ; on les regarde toutes comme des jugements et des déterminations de la volonté ; mais on ne traite en particulier que des six principales, auxquelles les autres peuvent se rapporter. Ces six sont : l'admiration, l'amour, la haine, la tristesse, la crainte, la joie, et elles ont toutes l'amour pour principe* (3). »

(1) Desmolets, *Mémoire manuscrit*.

(2) Où il fut reçu le 3 août 1671. Joly, *Traité des écoles épiscopales*, p. 592.

(3) Ameline, *Préface*.

L'ouvrage est clair et solide. Le style, qui est pur et naturel, pourrait être un peu plus concis et relevé par quelques images et plus d'exemples des effets des passions de l'homme, sans faire tort au sujet naturellement abstrait et métaphysique.

L'auteur dit, dans son avertissement, qu'il avait d'abord entrepris son livre pour faire partie d'un autre, qui a été donné au public et reçu avec beaucoup d'applaudissement. Il veut parler de *la Recherche de la Vérité;* mais, ajoute-t-il, parce que ce qui vient de différentes mains retient toujours quelque différence qui empêche que les parties ne puissent se réunir en un même corps, on a jugé à propos d'en faire un ouvrage à part.

M. Arnauld estimait fort M. Ameline, qui, à son tour, n'était pas sur le Dogme et sur la Morale un des moins zélés disciples de ce docteur. Et, comme ses amis n'approuvaient pas tous sa lettre à M. Perrault, au sujet de la querelle de celui-ci avec M. Despréaux, il voulut qu'on la fît lire à M. Ameline pour en avoir son avis (1).

Traité de l'amour du souverain bien, qui donne le véritable caractère de l'amour de Dieu, opposé aux fausses idées de ceux qui ne s'éloignent pas assez des erreurs de Molinos et de ses disciples; dédié à M. l'archevêque de Paris. Paris, Léonard, 1699, in-12°.

J'ai vu ce même ouvrage sans dédicace, soit disant imprimé à Liège cette même année 1699, soit qu'il l'ait été sans l'agrément de l'auteur, sur quelque copie dérobée, ou qu'ayant d'abord de la peine à obtenir le privilège de faire imprimer sur des questions, qui faisaient alors grand bruit, il eut pris parti d'avoir recours à une presse étrangère. Il n'en dit mot dans cette édition, même en l'endroit où il nous fait l'histoire de son livre, qui est au chapitre 19, où il dit : « *Qu'il l'avait d'abord entrepris pour soutenir que*

(1) Arnauld, *Lettres*, 7e vol., année 1694.

l'amour de Dieu, comme récompense, est un amour chaste et la véritable charité ; qu'il y a plus de 20 ans qu'il avait énoncé cette proposition dans un écrit de morale, (autre sans doute que le traité ci-dessus, qui ne parut qu'en 1684) *et cela avant qu'il eût ouï parler de Molinos et de la doctrine des Quiétistes, que sa proposition fut alors contredite par un savant homme* » qu'il ne croit pas devoir caractériser davantage et le même dont il parle dans sa Préface, c'est-à-dire le Père François Lamy, Bénédictin, qu'il désigne en effet sur les marges de sa préface par les lettres initiales de son nom ; « *que les matériaux de ce traité étaient assemblés, le plan dressé, l'ouvrage conduit jusqu'au 17ᵉ chapitre, quand le livre des* Maximes des Saints sur la vie intérieure *fut donné au public ; qu'alors quelques-uns voulurent l'engager à changer toute la symétrie de son Traité pour le dresser uniquement contre celui des Maximes des Saints, qui donne le nom d'amour mercenaire, d'amour déréglé et de convoitise à l'amour que lui appelle gratuit et chaste, et qui mérite le nom de charité; qu'il n'a pas cru devoir déférer à leur avis ; que, cependant, sans toucher au fond de son livre, il avoue qu'il y a changé quelques expressions, ajouté quelques raisonnements, fortifié les réponses à quelques objections.* » Et telle est l'édition de Léonard que j'examine, celle de Liège n'étant pas si ample, et n'ayant que les 17 chapitres, qui faisaient d'abord tout l'ouvrage, au lieu qu'il y en a 20 dans celle-ci. M. Dupin le dit imprimé à Paris en 1700 (1); et, s'il n'y a pas d'erreur dans sa date, c'est encore une 3ᵉ édition. M. Ameline mourut dans son Eglise au mois de septembre 1706, âgé de 71 ans, ayant soutenu jusqu'au bout de sa course son exacte et austère régularité à tous ses devoirs de la vie canoniale de Notre-Dame, et ayant laissé après lui une grande odeur de piété (2).

(1) Dupin, *Table des auteurs du XVIIᵉ siècle*, p. 2726.

(2) *Mémoire particulier.*

R. P. BOUGEREL
Biblioq-Orat. T 1,p 479
Ms. de Montpellier

Nº de la notice : 158.

Claude Ameline.

Claude Ameline, parisien, était fils d'un procureur au châtelet et de dame Anne Thévenin; Il suivit le barreau, et plaida même quelques causes. Ensuite, dégoûté du monde, il entra dans l'Oratoire le 29 avril 1660, ayant été envoyé à Saumur après son Institution pour y faire sa théologie, il y connut le père Mallebranche, et se lia d'amitié avec luy. Il fut fait prêtre en 1663; et, peu de temps après, il fut fait, malgré luy, grand ~~maître~~ chantre de ~~notre-dame~~ l'Eglise de Paris. Il permuta la chantrerie pour le grand archidiaconé; il mourut au mois de ~~septembre~~ Nov 1706, âgé de 77 ans. Il laissa après lui une grande odeur de ~~sainteté~~ piété et une solide réputation de bonne doctrine

Ouvrages.

I L'art de vivre heureux, formé sur de très belles

maximes de M. Descartes, paris, coignard 1690

II Traité de la volonté, de ses principales actions et de ses passions. Paris Després, 1684, in 12

C'était un fruit de ses liaisons avec le père Mallebranche

Bayle attribue mal à propos cet ouvrage à M Nicole

III Traité de l'amour du souverain bien, qui donne le véritable caractère de l'amour de Dieu, opposé aux idées fausses de ceux qui ne s'éloignent pas assez des erreurs de Molinos et de ses disciples. Paris Léonard, 1699, in 12.

Voir : Jean Pierre Niceron : Mémoires, Tome 36
Histoire de la vie et des ouvrages de Claude Ameline, grand archidiacre de l'église cathédrale de Paris.

MM. 610, page 88, N° 483
Le conf. Claude Ameline
Né à Paris, 25 ans
Fils de Daniel Ameline, procureur au Châtelet et Anne Chevenin
Humanités, philo. et Droit et avocat au Parl. de Paris
Entré à Paris le 20 avril, vêtu le 29 avril 1660
Tonsure et 4 mineurs à la Pentecôte 1660
Pension :
S'est retiré

Ameline

Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique Paris Beauchesne 1935, fascicule II p. 471
article donné par le P. Molien, de l'Oratoire

—

Ameline (Claude), prêtre de l'Oratoire. Né à Paris en 1635 Nov, fils d'un procureur au Châtelet, il suivit d'abord la carrière du barreau, entra ensuite dans la Congrégation le 29 avril 1660, étudia la théologie à Saumur, où il connut le P. Malebranche

Il fut ordonné prêtre en 1663 et, vers le même temps, devint malgré lui grand chantre de l'église de Paris ; cette dignité ne procurant presque aucune matière à son zèle, il la permuta avec M. Joly pour celle de grand archidiacre qui lui donnait le droit d'inspection sur une grande partie des curés du diocèse

Il composa : Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements, in 12, Paris 1684, fruit de sa liaison avec Malebranche. Hippocrate, dit il en commençant, a écrit les aphorismes du corps, d'autres ont donné « ces belles maximes qu'on peut appeler les aphorismes de la médecine de l'âme. » Pour lui, une étude sur les passions « est un traité des principales maladies de l'âme. » Avec St Augustin il admet que l'amour « première action de la volonté », est le principe de toutes les passions : « L'amour, qui s'empresse d'avoir ce qu'il n'a pas, est un désir ; l'amour qui jouit de ce qu'il aime, est la joie. L'amour qui fuit ce qui lui est contraire, est la crainte ; et si, nonobstant sa fuite, il ne s'en peut séparer, c'est la tristesse. » (p. 43)

La passion est souvent excitée par l'admiration qui n'est pas seulement suspension du jugement, mais « commencement de détermination de la volonté » ; et alors « les avant-goûts de la jouissance qui fait naître l'espérance dans le coeur de la plupart des hommes, leur tient lieu la place de la lumière qui

devrait accompagner leurs jugements » (p. 49) Les vertus aussi « sont des amours », mais à l'idée d'amour s'ajoute celle de force pour triompher des obstacles qui viennent des sens (tempérance), de la résistance des ennemis (courage), de la difficulté de choisir ce qui peut servir à atteindre notre fin (prudence). Se laisser diriger par la vertu est le seul moyen de réaliser le désir de bonheur que Dieu a mis en nous et qui « n'est rien autre chose que le désir d'entrer dans l'état de perfection dont la nature spirituelle se croit capable ... La joie est l'effusion du coeur causée par la possession d'une chose que nous jugeons nécessaire à notre perfection. Il n'y a point d'esprit, excepté Dieu, qui ne soit imparfait ; aussi il n'y a point d'esprit qui ne cherche à être heureux par l'union avec un autre qui lui donne ce qu'il n'a pas. » (p. 261)

Cette considération sur le devoir que nous avons de chercher le bonheur dans la vertu, l'avait préparé à écrire

<u>Traité de l'amour du souverain bien qui donne le véritable caractère de l'amour de Dieu opposé aux fausses idées de Molinos et de ses disciples</u>, in 12 Paris, 1699

68 propositions de Molinos avaient été condamnées le 19 Nov 1697 (1) ; une partie du livre était composée quand Fénelon fit paraître <u>Explication des Maximes des Saints</u>. « On a lu cette explication avec toute l'estime dont on était prévenu pour l'auteur ... On croit être toutefois obligé de dire qu'on n'y a rien trouvé qui dût faire changer de sentiment ». (p. 225) L'instruction pastorale de l'archevêque de Cambrai du 15 sept 1697, le détermine à ajouter le chapitre XIX, non pour entreprendre « une réfutation en forme de cette instruction : ce sont des scrupules peut être mal fondés qu'on propose à un Maître et à un Docteur de l'Eglise pour être pleinement instruit dans une matière si importante » (p. 150)

Le livre est un plaidoyer en faveur de la vertu d'espérance trop méprisée par les faux

(1) Denzinger N° 1221-1288

mystiques : « Le joie pleine et entière de la jouissance, étant la perfection de l'amour, en fait la pureté » (p. 36). Il invoque la raison (ch. VI), les promesses de Dieu rapportées dans l'Ancien Testament, confirmées par J. C, expliquées par S^t Paul (ch. VI), l'Oraison Dominicale, telle qu'elle est comprise par les Pères (ch. IX), l'autorité de S^t Augustin, (ch. X) celle de l'Eglise dans son enseignement et ses prières (ch. XI). Il conclut : « Jamais philosophe n'a dit, jamais théologien n'a cru, jamais chrétien n'a pensé qu'un homme pût par principe de raison se dépouiller de l'envie d'être heureux, par principe de foi abandonner le désir de son salut, et par principe de charité travailler à devenir insensible à l'espérance. »

L'âme « sait que cette pensée du dam entraîne nécessairement une révolte éternelle contre Dieu dans le cœur des damnés et un blasphème continuel dans leur esprit... que Dieu ne veut la damnation de personne comme damnation ..... il ne veut ces choses que par justice. » (p. 63, 64) Tout cela est vrai ; cependant il a tort peut-être de dire que « l'amour de béatitude est un amour parfait. » Au-dessus, il y a l'acte d'amour pur qui n'est pas nécessaire, mais qui est possible. L'Eglise n'a condamné que « l'état habituel d'amour de Dieu. » (1)

On attribue aussi à l'auteur

L'art de vivre heureux, Paris 1692, in 12. On croit plutôt qu'il est de Louis Pascal.

Amelin est mort à Paris en 1707, « laissant, dit Moréri, une grande odeur de piété et une solide réputation de bonne ~~doct~~ doctrine. »

(1) Denzinger, N° 1327

Consulter : Batterel T. III p. 258 = Moréri : Dictionnaire = Feller : Biog. universelle.
Michaud : Biog. universelle ancienne et moderne, 1811 T. II p. 35
Niceron : Hist. de sa vie et de ses ouvrages, T. 36.
Dictionnaire de théologie catholique T. I col. 1042
Dictionnaire d'histoire et de géographie catholique T. I, col 11.81
Bayle Républ. des lettres janvier 1685, p. 115

A. Molien

Bonardi = Biblioth. des Ecrivains de l'Oratoire Mss. de 1722 page 35.

Mémoire du P. Desmolets pour M. Lesmiers pour sa Biblioth. Ecclésiastique (Cette page est de l'écriture du P. Desmolets)

Anselme Claude de Paris, fils de Daniel procureur au Châtelet et d'Anne Thévenin, fit ses études dans l'Université de Paris, où il fut docteur en droit et suivit qq. temps le barreau en qualité d'avocat. Mais, appelé à l'état ecclésiastique à l'âge de 21 ans, il crut qu'il ne pourrait mieux suivre sa vocation qu'en entrant dans la Congrégation en 1660 et le 29 avril. Après avoir fait son année d'institution à Paris, (C'est ainsi que nous appelons la première année qu'on passe dans la Congrégation, parce qu'on s'attache à former durant ce temps la jeunesse à la piété et à lui inspirer l'amour de l'état ecclésiastique et des vertus qui conviennent à une si sainte profession. C'est, à notre égard, ce qu'est pour les religieux l'année de noviciat ou de probation.) il étudia en théologie à Saumur et régenta ensuite qqs classes d'humanités. Après quoi il sortit pour prendre possession de la dignité de chantre dans l'église cathédrale de Paris. Il permuta bientôt après cette dignité avec M. l'Abbé Joly pour celle de grand archidiacre, parce que la 1re ne répondait pas à son zèle, n'ayant d'autre fonction que d'officier à certaines grandes fêtes et de présider au chapitre en l'absence du doyen, au lieu que le grand archidiacre a droit de visite dans une grande partie du diocèse. Il se lia assez particulièrement dans l'Oratoire avec le R. P. Malebranche, tournant comme lui ses vues et ses études du côté de la Métaphysique. Il ne se trouvait pas toujours du sentiment de son confrère. C'est ce qui produisit le Traité de la volonté, de ses principales actions et de ses passions, imprimé à Paris, chez Desprez 1684, in 12. M Bayle, dans la République des Lettres attribua ce livre à M. Nicole ce qui n'est pas un préjugé désavantageux pour l'ouvrage ; mais, mieux instruit dans la suite, il l'a restitué à son véritable auteur.

Son archidiacre ne lui laissa pas dans la suite assez de loisirs pour se livrer à la composition, d'autant plus qu'excepté le temps de ses visites et le cas de maladie, il était très assidu aux offices du choeur, même à Matines qui se chantent presque toujours à minuit. M. de Fénelon archevêque de Cambrai ayant fait imprimer son système du quiétisme sous le titre de

Maximes des saints, M. Ameline, qui en comprit tout le faux, composa contre lui le

Traité de l'amour du souverain bien, imprimé à Paris, in 12, chez Frédéric Léonard, 1699. Il prouve fort bien dans cet écrit que l'amour pur n'est qu'une chimère et que, quand la foi ne nous défendrait pas de renoncer au bonheur éternel, l'amour propre ou l'amour de nous mêmes, qui nous est donné par le Créateur, s'y opposerait, en sorte que le quiétisme n'est pas seulement une hérésie contre la foi, mais une folie et une opposition à la raison et à tout ce que l'homme sent et éprouve au dedans de lui-même.

M. Ameline mourut au commencement du 18 siècle, âgé d'environ 75 ans.

Ameline Claude, fils de Daniel Ameline procureur au Châtelet et Anne Thévenin suivit le barreau en qualité d'avocat jusqu'à l'âge de 25 ans que se sentant appelé à l'état ecclésiastique etc... et je ne sais point encore la date de sa mort.

Eloge de son traité anonyme de la volonté que Bayle avait d'abord attribué à M. Nicole Placcius in f° p. 615

M. de Launoy lui a adressé plusieurs de ses livres imprimés.

Hoefer = Nouvelle biog. générale Paris. Didot 1855 t. II col. 350

Claude Ameline, théologien français, né à Paris en 1635, mort dans sa ville natale en sept. 1706. Fils d'un procureur au châtelet, il suivit qq. temps le barreau, se dégoûta ensuite du monde et entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 29 avril 1660.

On a de lui :

Traité de la volonté, Paris, 1684, in 12

Traité de l'amour du souverain bien Paris 1699, in 12.

quelques-uns lui attribuent L'art de vivre heureux Paris 1690, in 12 que d'autres croient être de Louis Pascal

Voir : Nicéron : Mémoires ...

Société de Gens de lettres = Biographie universelle, Paris, Furne, 1838. T. I, p. 97

Claude Ameline, né vers 1629 à Paris, suivit d'abord le barreau ; il le quitta à 27 ans pour entrer dans la Cong. de l'Oratoire, et devint archidiacre de l'église de Paris. Il mourut en 1706. On a de lui :

Traité de la volonté, 1684, in-12.

Traité de l'amour du souverain bien, 1699. in 12

Chaudon, Delandine = Dictionnaire historique Paris, Ménard, 1821, T. I, p. 406.

Claude Ameline, archidiacre de Paris, né en 1629, après avoir achevé le cours de ses études, suivit le barreau, devint avocat et plaida 991 causes avec succès. Dégoûté du monde, à l'âge de 27 ans, il entra à l'Oratoire en 1660. Il a laissé :

(1 Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions, de ses égarements. Paris 1684 in 12

(2 Traité de l'amour du souverain bien. Paris, 1699 in 12

Il mourut le 23 sept. 1706

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire = T. I. p. 23 verso (Bibl. Nle F. fr, N 25681)

Claude Ameline, de Paris, fils de Daniel Ameline, procureur au Châtelet et d'Anne Thévenin, reçu le 29 avril 1660, âgé de 25 ans, avait été avocat.

(1 L'art de vivre heureux, formé sur de très belles maximes de M. Descartes. Paris. J.B. Coignard 1690

(2 Traité de la volonté, de ses principales actions et de ses passions, Paris, Desprez, 1684.

(3 Traité de l'amour du souverain bien qui donne le véritable caractère de l'amour de Dieu, opposé aux fausses idées de ceux qui ne s'éloignent pas assez des erreurs de Molinos et de ses disciples Paris, Léonard, 1699, in 12

(voir la suite plus loin)

Vie de Nicole = N. 29 Claude Ameline, parisien, est auteur du Traité de la volonté, imprimé en 1684 in 12 quoique Bayle l'attribue à M. Nicole. (Nouvelles de la Républ. des lettres) janvier 1685, page 115.

Dictionnaire de Soissons = Claude Ameline, né à Paris, entra dans la Congrégation de l'Oratoire où il se lia intimement

Suppl. page 17. avec le P. Malebranche et devint ensuite archidiacre de l'Eglise de Paris. Il mourut en 1708 âgé de 75 ans avec la réputation d'un homme pieux et éclairé. On a de lui 2 ouvrages : Un Traité de la volonté, de ses principales actions, fruit des liaisons de l'auteur avec le célèbre oratorien et un Traité de l'amour du souverain bien contre le quiétisme.

Joly = Traité des écoles épiscopales, p. 592.

Moréri = Dictionnaire = Supplément de 1732 = et de 1749

Claude Ameline, parisien, fils d'un procureur au châtelet et de Dame Anne Thévenin, suivit d'abord le barreau et plaida quelques causes. Ensuite dégoûté du monde, il entra dans la Cong. de l'Oratoire le 29 avril 1660 et ayant été envoyé à Saumur après son institution pour y faire sa théologie. Il y connut le P. Malebranche. (Je ne crois pas que celui-ci ait jamais demeuré à Saumur) et se lia d'amitié avec lui. Il fut élevé au sacerdoce en 1663 et vers le même temps il fut fait, malgré lui, grand chantre de l'Eglise de Paris. Mais cette dignité ne donnant presqu'aucune matière à son zèle, il la permuta avec M. Joly pour celle de grand archidiacre, qui lui donnait le droit d'inspection sur une grande partie des curés du diocèse.

Il a donné 2 ouvrages au public :

1 Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses déréglements, Paris, 1684, in 12, chez Desprez. C'était un fruit de ses liaisons avec le P. Malebranche. Bayle a, mal à propos attribué cet ouvrage dans ses Nouvelles de la République des lettres, à M. Nicole. Il est vrai que l'on y trouve la solidité de ce judicieux auteur

(2 Contre le Quiétisme. Cet ouvrage est intitulé : Traité de l'amour du souverain bien. Paris, Léonard, in 12.

Cet ~~auteur~~ mourut au mois de septembre 1706, âgé de 77 ans. Dans le Supplément de 1749 on corrige et on met le 23 septembre 1708, âgé de 75 ans, laissant après lui une grande odeur de piété et une solide réputation de bonne doctrine

Claude Ameline

29 avril 1660	entre à l'Oratoire
1661	à Saumur faire sa théologie
sept. 1663	prêtre
27 X. 1665	grand chantre de N.D. de Paris
3 août 1671	grand archidiacre et chanoine de Paris
sept 1706	mort à Paris
Listes des assemblées	N'y figure pas.
Nécrologe –	id.

M.M. 607, 2e catalogue N 37 = Claude Ameline, de Paris, entré à Paris en 1660, sorti.

Adry = Ibid. T. VI, p. 96 (Bibl. Nle fonds fr. 25686) =

Moréry = Supplément pour 1732 =

Claude Ameline, parisien, fils de Daniel Ameline, procureur au Châtelet et de dame Anne Thevenin, suivit d'abord le barreau et plaida 991 causes. Ensuite, dégoûté du monde, il entra à l'Oratoire le 29 avril 1660 et ayant été envoyé à Saumur, après son institution, pour y faire sa théologie, il y connut le P. Malebranche et se lia d'amitié avec lui. Il fut élevé au sacerdoce en 1663 et, vers le même temps, il fut fait malgré lui grand chantre de l'église de Paris; mais cette dignité ne donnant presque aucune matière à son zèle, il la permuta avec M. Joly pour celle de grand archidiacre, qui lui donnait le droit d'inspection sur une grande partie des cures du diocèse. Il a donné 2 ouvrages au public :

— Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements, Paris, Desprès, 1684, in 12
C'était un fruit de ses liaisons avec le P. Malebranche. Bayle a, mal à propos, attribué cet ouvrage dans ses Nouvelles de la Républ. des lettres, à Nicole. Il est vrai que l'on y trouve la solidité de ce judicieux auteur.

— Traité de l'amour du souverain bien. Paris, Léonard, in 12, contre le quiétisme.

Ameline mourut à Paris en sept. 1706 à 77 ans, laissant après lui une grande odeur de piété et une solide réputation de bonne doctrine
(Mémoires du Temps.

Bayle : républ. des lettres janvier 1685 III. p. 115.

— L'art de vivre heureux, formé sur les idées les plus claires de la raison et du sens commun et sur de très belles maximes de Monsieur Descartes, divisé en 3 parties : la 1e traite du bonheur naturel de l'homme en cette vie. La 2e, des moyens de l'acquérir. – la 3e, de l'application et du droit usage de ces moyens. A Paris, chez J. Bte Coignard, rue S. Jacques, à la Bible d'or, 1667, avec privilège du roi, in 12 de 287 pages sans l'extrait du privilège Achevé d'imprimer le 30 oct. 1668, dédié à Mlle de Cresmes. L'épître est signée N. B. et suivie de : Avis, de la table des chapitres et de fautes à corriger.

Le même, 1690, in 12 de 322 pages. L'épître n'y est pas. Le privilège de 1690 permet à J. Bte Coignard de réimprimer sur l'exemplaire de l'Oratoire. On a écrit : par M. Ameline, écrit antérieurement à 1700 et, dans un autre endroit, on a écrit d'une main récente : « Martin attribue cet ouvrage à L. Pascal. »

M. M. 607, 2e catalogue, N. 37 =

Claude Ameline, de Paris, entré à Paris en 1660. Sorti.

M. M. 610, N° 483 =

Claude Ameline, natif de Paris, fils de Daniel Ameline, procureur au Châtelet et de
Anne Chévenin, âgé de 25 ans, entré le 20 avril, vêtu le 29 avril 1660.
Il a étudié en philosophie et en droit et a exercé la charge d'avocat au Parlement de Paris.
Il a reçu la tonsure et les 4 Mineurs à la Pentecôte 1660
S'est retiré.

AMELINE COLLIN DE LA BRIESLAINNE.

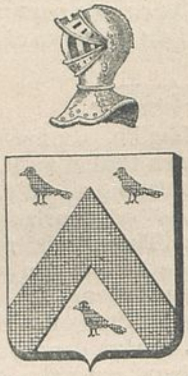

La famille Collins de La Brieslainne s'était fixée, avec une colonie anglaise, en Irlande dans le comté de Wexford, en 1170. Cette famille d'armateurs émigra de l'Irlande, sous la pression des persécutions religieuses, dans la seconde moitié du XVIe siècle, et vint se livrer à l'armement à Saint-Malo. Le nom devint Collin de La Brieslainne.

Le dernier membre survivant de cette famille, Virginie-Marie, dame Ameline, morte à Paris le 16 février 1871, ayant exprimé dans son testament le désir que son nom fût porté par son fils unique Henri-Marie, cette addition fut en effet autorisée par décret en Conseil d'Etat du 8 août 1873, inséré au *Bulletin officiel des Lois* du 18 août 1873.

ARMES : *D'argent, au chevron de sable, accompagné de trois corneilles du même*, 2, 1.

L'écu surmonté d'un lion naissant de sable, lampassé de gueules, tenant entre ses pattes la partie inférieure d'une lance d'or.

Balteau et Barroux = Dictionnaire de biographie française, Paris, Letouzey, 1936 ; t. II. col 586-587 =
Claude Ameline, né à Paris en 1635, mort dans la même ville le 23 septembre 1708. Batterel, qui le
fait naître en 1635, donne pour date de sa mort 1706. Mais la Gazette de France, du 6 octobre 1708, précise
qu'il est mort le 23 septembre 1708 à 75 ans, ce qui mettrait sa naissance en 1633. Niceron donne la date de
1629. Fils d'un procureur au Châtelet, il suivit d'abord la carrière d'avocat. Puis, s'étant pris de dégoût pour le
monde, il se fit recevoir à l'Oratoire, dans la maison de Paris le 29 avril 1660. Il se fit vite la réputation
d'un esprit mûr, grave et solide. C'est, dès cette époque, qu'il se lia avec Malebranche. Il fut invité en 1663
par ses supérieurs à se disposer au sacerdoce ; son oncle maternel, Claude Chévenin, le tira de l'Oratoire en
résignant en sa faveur sa charge de grand chantre de l'église métropolitaine de Paris (27 Xbre 1665.)

Ameline, qui n'avait pas quitté l'Oratoire sans regret, ne se plaisait que médiocrement à ses nouvelles fonctions. En 1671, il permuta avec Claude Joly et prit, avec un canonicat de N.D., les fonctions plus actives de grand archidiacre. C'est à ce titre qu'il prit part à la rédaction du bréviaire de 1680 et du missel de 1684. Le chapitre lui témoigna sa confiance en le désignant, en 1695, pendant la vacance du siège, comme l'un des grands vicaires capitulaires.

On lui a attribué: L'art de vivre heureux, formé sur les idées les plus claires de la raison et du sens commun sur de très belles maximes de M. d'Ecartes. Paris, 1667, in 12, avec une dédicace à Mlle de Tresmes, signée: N.B.

L'ouvrage a été réimprimé, sans la dédicace, en 1690 et 1692 et a été aussi attribué à Louis Pascal. L'auteur y expose que "pour vivre content, il faut suivre sa raison plus que ses désirs." Il est divisé en 3 parties: (1 du bonheur de cette vie et de l'idée qu'on en doit avoir — (2° de la nature de l'amour, de sa puissance et de sa liberté — (3° de l'application et du droit usage des deux parties de cet ouvrage.

En 1684, il publiait un autre traité de morale, qui ne lui est pas contesté, bien qu'il soit aussi anonyme et que Bayle l'ait pris d'abord pour une composition de Nicole, ce qui en atteste la valeur littéraire et morale: Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements. Paris, 1684, in 12

Il publia enfin, quinze ans plus tard, un Traité du souverain bien, qui donne le véritable caractère de l'amour de Dieu, opposé aux fausses idées de ceux qui ne s'éloignent pas assez des erreurs de Molinos et de ses disciples. Paris, 1699, in 12. Il le dédia à l'archevêque de Paris, Mgr de Noailles, "qui a découvert avec tant de lumière les erreurs et les impuretés que peut produire le prétendu amour des nouveaux mystiques." Il déclare d'ailleurs que l'ouvrage était écrit "avant les ordonnances faites contre les quiétistes." Batterel signale qu'il en a vu une édition de la même date publiée à Liège et, n'y ayant pas trouvé la dédicace, il imagine que, si ce n'est pas une contrefaçon, c'est une impression confiée par l'auteur à un imprimeur étranger parce qu'on tardait à lui accorder un privilège. En réalité, l'édition de Liège, dont la Bibliothèque nationale possède un exemplaire, contient la dédicace à l'archevêque. Le privilège de l'édition parisienne est du 16 février 1699. Tout incline à croire que l'édition liégeoise est bien une contrefaçon.

Ameline nous dit encore qu'il avait d'abord entrepris ce livre pour soutenir que l'amour de Dieu, comme récompense est un amour chaste et la véritable charité et qu'il y avait plus de 20 ans qu'il avait énoncé cette proposition dans un écrit de morale. Il n'est pas impossible que ce traité de morale soit précisément l'Art de vivre heureux de 1667, bien qu'on n'y trouve point la proposition formulée en propres termes.

E.G. Ledos.

Cf. Histoire de la Ligue - publiée par Ch. Valois - Paris - Renouard. 1914 Intr.

P. Claude Ameline.

de Paris, né en 1635, mort en 1706, entré à l'Oratoire en 1660. –

approbation 1 juin 1684 avec privilège du 18 aout 1684

+ Traité de la volonté, de ses principales actions, de ses passions et de ses égarements. Paris 1684. Guillaume Desprez in 12. – titre dans Barbier 18032. – Divisé en 5 parties sans nom d'auteur de XII, 306 p.

+ L'art de vivre heureux, formé sur de très belles maximes de Descartes. Paris. Coignard 1694 in 12. D'autres ont attribué ce livre à Louis Pascal (Pérennès II 1166). Bayle l'a attribué à tort à Nicole. Voir Joly; Traité des Écoles épiscopales, p. 592. –

+ Traité de l'amour du souverain bien, qui donne le véritable caractère de l'amour de Dieu, opposé aux fausses idées de ceux qui ne s'éloignent pas assez des erreurs de Molinos et de celles de ses disciples. Paris 1699, in 12, Léonard. –